

Compte-Rendu du Comité Consultatif de Chevrières

Jeudi 3 Décembre 2015

Etaient présents : Donatien PINON - Grégoire LANGLOIS-MEURINNE - Anne BINTEIN - BOUCHENEZ Michel - JUDAM André - LETEXIER Martine - MOINET Marie-Christine - PHILION Nathalie - VERVEL Christian - WEIGANDT Eric.

Absents excusés : ALVES Annie - BONNAMY Christine - BOULET Bruno - BRAVO Christine - CHERFAOUI Mohammed - DUTHEIL DE LA ROCHERE Emmanuel - LEDRU Jean-Claude - LEFIN Patrick.

Absent démissionnaire : FLOREK Jean-Sébastien.

Donatien PINON ouvre la séance et demande une minute de silence en mémoire des victimes des attentats de 13 Novembre.

Ensuite il nomme secrétaire de séance Mme BINTEIN Anne.

Questions du jour:

1) Circulation des camions dans la commune

Monsieur PINON demande à Monsieur le Maire, Hervé COSME, de bien vouloir prendre la parole. Celui-ci explique les avancées faites sur ce sujet.

Le 05/10/15 : rencontre de la Mairie avec des délégués départementaux pour comprendre la mise en sommeil de la déviation.

Hervé Cosme développe les différentes raisons pour lesquelles la déviation est nécessaire : problèmes de sécurité (vitesse), goulot d'étranglement au centre du village (avec présence de nombreux enfants à cause de l'école), fragilisation de l'Eglise.

Le 01/12/15 : Rendez-vous à Tereos avec le président des planteurs de l'Oise et une conseillère départementale. Nouvelle étude du projet.

Réponses : 1) Grosse difficulté de mise en oeuvre dudit projet causée par la SNCF.

2) Contraintes budgétaires. Coupes sombres dans tous les domaines, il faut faire des économies...

Conséquences : Horizon 2017/2018 : augmentation des jours de campagne (130 au lieu de 110 jours), plus de camions et plus de mouvements (Tereos investit beaucoup pour augmenter la rentabilité de son usine). Enfin, le rayon moyen d'action va être allongé.

A venir: réunion le 31/12/15 avec Mairie + sous-préfet + Tereos

Arguments de la Mairie:

- Port multimodal de Longueil-Ste-Marie. Pour l'instant seulement une liaison routière, mais en cas de déviation le trafic serait vraiment amélioré

- Aspect Chevières : La présence de 2 écoles dans le village sur le tracé des camions implique un vrai problème de sécurité par rapport à la vitesse et au tonnage transporté (freinage difficile). D'autre part, les camions arrivant dans la zone artisanale viennent majoritairement par le sud et repartent par le sud ; en cas de fermeture du passage à niveau (volonté de la SNCF), lourd handicap.

La Mairie espère donc notamment faire revenir la SNCF sur sa volonté de fermer le passage à niveau lors de la réunion de fin d'année.

En parallèle, le conseil municipal a demandé une étude sur des feux asservis à la vitesse qui pourraient être installés rue de la Gare pour "casser" la vitesse. Il faudrait 4 feux soit un coût d'environ 45000 euros. Au prochain conseil, ce projet sera présenté pour qu'en janvier 2016, s'il y a une subvention possible, la mairie saisisse l'occasion.

A savoir également qu'entre janvier et octobre 2015, 132 contrôles ont été effectués à Chevières (BMO + Gendarmerie).

2) Plan contre les inondations sur Chevières

- D'après le PPRI, un peu de risques au sud du village, mais pas de risque de montée des eaux là où il y a des habitations.

- Beaucoup de fossés ont été re-curés et entretenus

Ex: rue du Fayel la route a été aménagée. Dans le bas de la rue des écoles et rue Guynemer un système a été mis en place pour relier les bouches d'égoûts et environ 100 mètres de tuyaux enterrés pour emmener l'eau vers le fossé Bidot (donc eau canalisée). Chaussée Barbiaut, surveillance de l'ensablement et entretien...

Remarque: il faut savoir qu'il existe une police de l'eau et que l'on ne peut pas faire ce que l'on veut en la matière (respect faune et flore par exemple).

Concernant le lotissement en construction, réflexion sur une pâture en bas dudit lotissement pour y faire éventuellement un fossé.

3) Sécurité

a) Vidéo-protection

Coût : 47 728 euros pour la pose de 15 caméras (une 16ème reste à poser), réparties sur différents lieux vus au préalable avec la gendarmerie et un bureau d'étude.

Fonctionnement en fil d'Ariane.

b) Traversées des sorties d'école

Un policier ou un employé municipal est présent au passage rue de Beauvais à côté de l'église et Céline Guénard rue de la gare.

Passages piétons: impossible de placer un agent partout. Mais le code de la route spécifie que les automobilistes doivent s'arrêter dès qu'un piéton est engagé sur le passage.

Incivilités, gens mal garés : pas de solution à part interdire complètement la circulation sur la place Saint Georges !

A savoir : 106 places de parking (dont 6 handicapés) existent autour de l'école.

Prévisions travaux 2016 :

- Une vingtaine de passages piétons doivent être aménagés pour les personnes à mobilité réduite.

- Des pavés plats doivent être installés sur le pourtour de la place Saint Georges (de la rue de la gare jusqu'à la pharmacie et de la pharmacie jusqu'au bar tabac pmu) ainsi qu'une allée pour aller à la mairie et à l'église.

- Renforcement électrique dans le village de l'angle rue de Beauvais à la rue de Verdun et de la rue de Verdun jusqu'au poste situé rue Charles Boursier (face à la rue Guynemer);

- Concernant la fibre optique, trois armoires seront posées (près de la gare, près de l'Eglise et devant chez M. Hervé Cosme). Avant 2017, Chevrières devrait être couvert.

4) Le PLU

- Quid d'une maison médicale?

Sujet abordé avec le monde médical. Le problème est que la mairie ne peut pas tout gérer...

- **Economie**: Quid des terrains disponibles dans la zone artisanale?

Plusieurs problèmes : une zone achetée mais non construite ; une promesse de vente sur un autre terrain mais procédure en cours ; un terrain de 1500 mètres carrés aménagé et une friche de 5000 mètres carrés qui ne sont pas viabilisés actuellement. Approche d'une société (à l'étude). Et aménager la friche coûterait cher, donc pas prévu pour l'instant.

- **Les employés de la commune**:

Personnel d'entretien: 4 employés + 1 apprenti + 1 jeune en contrat aidé + un employé qui va reprendre en mi-temps thérapeutique.

Personnel de police: 1 policier municipal en arrêt maladie + 1 gendarme en formation donc là par intermittence.

Personnel de mairie : 3 secrétaires

Ecole : 2 postes d'ATSEM / agent d'entretien + 4 agents d'entretien des locaux et 1 agent du patrimoine + Ecole de musique

Un plan de circulation sera à l'ébauche au retour du gendarme. Beaucoup de rues sont utilisées pour contourner les feux du village. Des routes interdites aux camions sont utilisées par ces derniers.

Maisons inhabitées ou insalubres : la responsabilité incombe au propriétaire.
L'intervention de la mairie n'est possible qu'en cas de danger avéré, constaté par expert et donc payant, puis la mairie doit avancer les frais et se charger de trouver les héritiers pour se faire rembourser !

5) Environnement

- Une caméra installée au niveau de l'école pour repérer les responsables des incivilités (dépôts de bouteilles de bières et autres alcools, cigarettes...).

- gravats au bord des chemins ou dans les fossés, tailles d'arbres sur les côtés des chemins... quand les problèmes sont signalés, les employés municipaux interviennent. Difficile pour les policiers d'être là quand les gens déchargent des choses, et pas possible de mettre des caméras partout !

- Participation à la COP21 et plantation d'un arbre : les conseillers doivent se mettre d'accord sur l'arbre et le lieu. A l'étude avec M. Deppen, dans un 1er temps, il sera planté dans les jardins municipaux. Proposition qu'un arbre soit planté tous les ans.

Monsieur PINON annonce le renoncement de Monsieur FLOREK pour raisons professionnelles.

Monsieur WEIGANDT demande à ce que le compte rendu soit envoyé sur son adresse mail personnelle et non sur celle du Judo-Club.

6) Election d'un nouveau président

Il est décidé de reporter le vote lors d'une réunion où l'ensemble des membres du comité consultatif se retrouvera pour élire son nouveau président.

La date est fixée au jeudi 7 janvier 2016.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Le Président

La Secrétaire.

